

20<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

20<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page	4 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Echange de mauvais procédés. A chacun son tour d'être injuste et méchant. — La baisse et la hausse. Pourquoi le vin se vend-il toujours aussi cher alors qu'il s'achète meilleur marché ?

La politique, chose humaine, est un échange de mauvais procédés.

En 1924 et en 1925, la minorité d'alors, qui est la majorité d'aujourd'hui, faisait de l'obstruction au vote du budget présenté par la majorité de l'époque qui est maintenant la minorité.

Nous trouvons cela très vilain parce qu'on nous le faisait. Nous le trouvons très joli aujourd'hui parce que nous le faisons aux autres. Car c'est toujours le mal qu'on rend à autrui.

Le bien, on aime mieux le garder pour soi !

L'homme est ainsi bâti, lui qu'on nous présente comme le « chef-d'œuvre de la création ». Zeu un peu de ce que doit être le reste !

Donc, depuis cette lointaine époque, les positions sont renversées au Parlement.

Les partis de gouvernement et d'inversement. Ceux-ci disent à ceux-là ce que ceux-là disaient à ceux-ci : avec le même insuccès. On entend les mêmes demandes et les mêmes réponses ! Seulement, elles ont changé de côté.

C'est à notre tour d'être méchants.

Il n'y a pas de cri plus humain. Nous sommes à peu près incapables de pratiquer la justice autrement que comme une représaille d'injustices et de concevoir d'autre victoire pour la victime de la veille que de devenir le tyran du lendemain.

La majorité gouvernementale voudrait son budget avant le 31 décembre et la minorité le lui refuse comme on lui refusait le sien quand elle était majorité. Elle répond qu'elle a le devoir de présenter ses solutions et ses projets en face des propositions ministérielles ; que c'est sa mission, sa raison d'être ; que cette discussion constitue le principe même du régime et que d'y renoncer cela équivaldrait à supprimer le Parlement.

En vain, M. Tardieu a-t-il réuni les Présidents de groupes pour leur demander leur collaboration en vue de l'aider à hâter la discussion budgétaire. Les socialistes ont refusé net. Les radicaux ont accepté en refusant. Ils ont accepté le principe ; ils ont refusé les moyens de le réaliser.

Sur quoi M. Tardieu a porté la question devant la Chambre réclamant de celle-ci qu'elle siège en permanence : le matin, l'après-midi, la nuit et le dimanche même ! Sa proposition a été adoptée par 350 voix contre 152.

Il n'est pas sûr, malgré cet effort, que le budget soit voté avant la fin de l'année.

Au cours de ce débat, comme le Président du Conseil disait qu'il ne voulait pas avoir la responsabilité d'un retard, on lui rappela que la majorité qui le soutient a fait de l'obstruction au temps du Cartel.

A quoi, très noblement, M. Tardieu répondit : « Si la haine répond à la haine, comment finira la haine ? » C'était élever un peu trop un naïf, sait bien que la question qu'il pose est résolue depuis la naissance du monde : la haine ne finira pas !

« Et n'est-ce pas elle, après tout, qui donne son prix à l'amour ? » Mais cette discussion budgétaire n'éveille pas que des idées philosophiques. Il s'y dit des choses d'ordre strictement utilitaire qui ont aussi leur valeur.

gneron propriétaire, ils ont baissé de plus d'un franc par litre ; mais le consommateur continue à le payer à peu près le même prix !

« Autrement dit », a déclaré M. Barthe, « le producteur n'est pas rémunéré et le consommateur paye un prix prohibitif. » « Si l'on veut que la consommation de vin augmente en France, il faut que les mauvais vins disparaissent du marché, mais il est nécessaire aussi que les prix de vente au détail baissent... »

On se demande, en effet, pourquoi lors d'une baisse il ne se produit pas la même répercussion immédiate que lors d'une hausse. Aussitôt que le prix d'une denrée augmente à l'origine, si faible que soit cette augmentation, elle se propage d'une seule secousse par tous les anneaux de la chaîne jusqu'au consommateur. Dans ce rapide voyage, il arrive parfois qu'elle s'enfle et grossit de sorte que la bourse de l'acheteur la subit toujours intégrale et souvent multipliée. Mais quand elle baisse, il a beau attendre et voir venir. Des mains agiles la subtilisent en chemin et si la baisse arrive parfois jusqu'à l'acheteur, elle est si amincie, si réduite, si amaigrie qu'à peine il s'en aperçoit !

Le Ministère de l'Agriculture est tombé d'accord avec M. Barthe sur la réalité de cet étrange phénomène. « Les prix de vente », a-t-il dit, « à la production ont largement baissé. La vente au consommateur n'a pas suivi le mouvement. Or, si le consommateur pouvait acquérir du vin à meilleur compte, la consommation augmenterait et ce serait une solution partielle de la crise. » Ainsi le problème est posé. C'est beaucoup.

Il reste maintenant à le résoudre. Ce n'est pas rien. Attendez.

Emile LAPORTE.

### PETITS MOTS D'ECRITS

## LUI ET LA GUERRE

Quand la guerre éclata, Clemenceau quitta plus la rédaction de l'Homme Libre. On le tenait au courant par téléphone de tous les mouvements de troupes, de tous les incidents précursseurs. Un jour, on l'appela à l'appareil. Clemenceau prit l'appareil à l'écart ; ses collaborateurs, bientôt, le virent pâlir ; ses yeux s'embourbaient ; ses traits se crispèrent. Dans un grand silence, ils attendaient la fin de la communication ; soudain, sans un mot, Clemenceau raccrocha l'écoluteur. Personne n'osait parler ; enfin quelqu'un demanda : — C'est grave ? — Ce n'est pas une catastrophe, mais c'est une grande défaite, répondit Clemenceau.

Il venait d'apprendre la défaite de Charleroi. Pendant toute la durée de la guerre, M. Clemenceau, se doutant qu'on ferait de nouveau appel à lui, s'imposa une discipline de fer pour accomplir son métier de journaliste sans s'épuiser. Il se couchait régulièrement à huit heures du soir.

Inutile de me téléphoner, disait-il, le sommeil du juste est chose sacrée. Il se réveillait à cinq heures le lendemain matin. Il allait au paillason de sa porte et y trouvait, dissimulés, une copie de dépêches politiques importantes arrivées dans la nuit à son journal, ainsi que les communiqués de guerre français, anglais et plus tard américain. Quand Alfred Capus révéla ces détails à Barrès, celui-ci murmura tout rêveur : — Je voudrais être peintre et montrer ce magnifique oiseau, tiré de son sommeil par le retour quotidien de son ange-goisse patriotique. Il scrutait, d'un regard terrible, l'obscurité de son escalier. Violamment éclairé par la lumière de sa maison, il projetterait sur le mur une ombre formidable.

Clemenceau parcourait rapidement ces papiers, puis, après s'être stimulé par une série d'exercices physiques, fulminait des articles vengeurs qui sont demeurés dans les mémoires. Un soir, cependant, il dérogea à sa discipline habituelle. Le ministère Painlevé était en difficultés et son sort devait se régler dans une séance de nuit. Clemenceau, qui, à ce moment, venait d'être, par Capus, réconcilié avec M. Poincaré, et qui se savait le successeur attendu, alerta son journal au téléphone aussi longtemps que dura la séance.

Ce ministère, disait-il, ne nous aura même pas épargné son agonie. Des amis maladroits de M. Clemenceau,

## Informations

### A la Chambre

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre a continué la discussion du budget de l'Instruction publique. M. Ybarnegaray parle en faveur des sports « désintéressés ». Il voudrait que l'éducation physique soit exclusivement confiée à des maîtres civils. Le budget de l'Instruction publique est voté. La Chambre discute le budget de l'Agriculture.

La Chambre décide de siéger le matin, la journée et la nuit, même le dimanche, par 350 voix contre 142.

### Les assurances sociales au Sénat

La commission sénatoriale de l'Hygiène, réunie sous la présidence du docteur Chauveau, a entendu M. Loucheur, ministre du Travail, sur la loi des Assurances sociales.

Le ministre a entretenu la commission des conditions d'application de la loi et lui a proposé un certain nombre de modifications tendant à simplifier l'administration et la comptabilité. L'exposé du ministre, très détaillé et très étudié, a paru être accueilli favorablement par la commission, dont les membres ont l'impression qu'un grand pas a été fait vers un accord entre les différents intérêts en cause.

### Bilan de la Banque de France

Le bilan de la Banque de France pour la semaine du 22 au 29 novembre fait ressortir une encaisse or de 40.803.253 mille 851 fr., en augmentation de 190.007.376 fr. sur la semaine précédente. Les engagements à vue, sur lesquels les billets en circulation figurent pour 68.158.847.040 fr. (en augmentation de 1.916.271.755 fr. sur la semaine précédente) représentent 89.135.263.172 fr.

### Revendications des Sarrois

Les partis politiques de la Sarre, ont présenté à la Diète sarroise les revendications suivantes : 1° Tous les territoires de la Sarre doivent retourner intégralement au Reich ; 2° toutes les mines et charbonnages doivent être rendus à la Prusse et à la Bavière ; 3° une participation au capital étranger et allemand aux mines de la Sarre doit être interdite ; 4° les voies d'embranchement des anciens chemins de fer d'Alsace-Lorraine doivent retourner au Reich.

### Le plan Young

L'ambassadeur de France à Londres a été reçu, à Londres, par la Trésorerie par le chancelier de l'Echiquier, auquel il a présenté M. Farnier et d'autres experts financiers français qui sont venus à Londres pour discuter avec la Trésorerie certaines questions importantes relatives au plan Young et qui intéressent les deux gouvernements en vue d'arriver à une entente avant la reprise de la conférence de La Haye, qui aura lieu le 3 janvier 1930.

### Etats-Unis et Russie

L'attitude prise par le gouvernement soviétique dans sa réponse aux Etats-Unis, montre, une fois de plus, son manque de sens politique. La conséquence de cette réponse sera d'écartier de plus en plus la possibilité d'une reconnaissance de Moscou à Washington.

D'autre part, Moscou risque, agissant ainsi, de se fermer à peu près complètement les portes des firmes financières américaines ; mais c'est la rançonne qui a fait agir ainsi les Soviets. Ils s'attendaient à ce que les Etats-Unis cédant à la pression du sénateur Borah, reprissent les relations diplomatiques avec la Russie et ils ont ressenti une amère déception.

### Le conflit russo-chinois

Deux délégués chinois qui avaient été envoyés à Sarbrowsk pour y rencontrer les délégués des Soviets et discuter les conditions d'un règlement, ont arrêté leur voyage à Nikolowsk, la frontière, et sont revenus à Kharbine sur l'ordre du maréchal Chang Hsueh Liang, gouverneur de la Mandchourie, qui refuse d'accepter les conditions russes.

### La dette de la France

Après la lecture d'un message présidentiel sur le budget qui recommande au Congrès la ratification du règlement de la dette de guerre de la France, M. Havley, président de la commission financière de la Chambre américaine a présenté un projet de ratification de la dette française.

### L'électricité remplacerait le bistouri

On vient d'employer à Vienne, dans une clinique, une nouvelle méthode opératoire susceptible de bouleverser complètement la chirurgie. Au cours d'une opération abdominale, le chirurgien n'a pas fait usage du bistouri, mais exclusivement de l'électricité à haute tension. Cette étincelle possède la propriété de trancher les tissus sans aussitôt et finement que le bistouri le mieux affilé. L'avantage de cette méthode réside en l'exclusion presque à coup sûr de tout danger d'infection, car la chaleur produite par la décharge électrique tue tous les microbes ; d'autre part, l'hémorragie est presque nulle.

### EN PEU DE MOTS...

Pour chantage, la 1<sup>re</sup> chambre du tribunal de la Seine a condamné Eugène Merle à 2 ans de prison et 3.000 francs d'amende et Ernest Ruff, à 1 an de prison et 1.000 francs d'amende. Celui-ci bénéficie du sursis.

L'Assemblée nationale turque vient d'homologuer le projet de loi accordant le droit de vote aux femmes.

La tempête fait rage sur toutes les côtes. On apprend de Loriet qu'un chalutier s'est échoué, qu'un voilier a sombré et que des navires anglais sont en danger.

On annonce que le grand-duc Cyrille quitterait Cobourg pour se fixer en France, à St-Brieuc.

M. Fournel, dont on a célébré le centenaire le 26 septembre dernier, est décédé à Grosleée (Ain). Sa veuve aura 100 ans en février prochain.

Une plaque a été inaugurée jeudi, au Ministère du Commerce, à la mémoire de Maurice Bokanowski.

## NOS ÉCHOS

### Souvenirs.

Une des plus émouvantes harangues de Clemenceau fut celle qu'il prononça à Salernes, dans le Var, le 8 août 1893, pour répondre à Déroulède, de Dion et Millevoys, qui l'accusaient d'avoir trempé dans l'affaire de Panama, d'avoir vendu la France, d'avoir gagné des millions et qui, à tout instant, foulaient sa vie. Lui, qui ne s'était jamais départi d'une attitude de dédain, livra ce jour-là, aux masses, le secret de sa vie intime. C'est ainsi qu'il put dire : — J'ai réglé mes dettes de jeunesse par un emprunt chez un notaire de Nantes. On peut y aller voir. La dette subsiste encore. Où sont les millions ? « J'ai marié ma fille sans dot. Où sont les millions ?

« Depuis six ans que je suis installé dans mon domicile actuel, le marchand de meubles et le tapissier ont été peu à peu réglés par acomptes. Je n'ai pas encore fini de les payer. Où sont les millions ?

Cette confession, hachée par l'émotion que l'orateur s'efforçait de dominer, fut écoutée dans un silence impressionnant. Clemenceau laissa passer un court instant, puis il jeta comme un anathème : — Que la honte de l'humiliation que je suis en ce moment retombe sur ceux qui ont rendu cette confession nécessaire.

Ce furent alors des acclamations sans fin.

C'est ce jour-là qu'il répondit à un interrupteur un peu éloigné de la tribune et dont il ne percevait pas les paroles : — Je ne sais pas ce que vous dites.

Il ajoutait aussitôt : — Ni vous non plus, d'ailleurs.

Ses apostrophes étaient célèbres. Sa plus laconique fut celle qu'il adressa à l'un de ses accusateurs de cette époque : — Vous avez fatigué le dégoût !

### Geste de savant.

M. Charles Nicolle, directeur de l'Institut Pasteur de Tunis, à qui l'Académie des sciences réservait, dit-on, le fauteuil du regretté Charles Dapéret, a d'admirables découvertes à son actif, et aussi un bien beau geste.

Quand il eut trouvé le sérum contre le choléra, il voulut, déclare *Excelsior*, en éprouver les effets sur l'homme.

Il fallut deux temps : injections intraveineuses de bacilles vivants du choléra ; puis absorption par la voie stomacale d'autres bacilles vivants du choléra. En somme, deux fois une horrible mort à risquer.

Le savant n'hésita pas : il opéra sur lui-même.

Il convint d'ajouter que deux de ses collaborateurs, MM. Connor et Conseil, l'imitèrent.

Et le résultat fut bon, heureusement !

### Une étrange famille.

Et voici une anecdote anglaise, rapportée par *Life* : Un monsieur docte et grave se promène avec son fils. En passant devant une maison, il voit sur le rebord d'une fenê-

### FAÇONS DE VOIR ET MANIÈRES DE PENSER

## LA QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES

(Suite)

Je me résume donc : dans les sujets, relativité des sentiments, humanité moyenne, incohérence et dissociation de l'individu. Dans l'écriture, abandon de l'inspiration, poésie. J'appelle Paul Morand un poète démissionnaire et humilié de l'être. Jean Giraudoux possède des sens extra-terrestres : il heurte dans l'ombre des pans de vérités qui s'étaient jusqu'alors à peu près dérobés aux sens humains. On a l'impression que, dans la confuse partie de collin-maillard de la vie, les résonnances d'objets pas encore entrés dans la ronde se font entendre, et un arbitre invisible crie : touché.

Valéry, qui n'est pas un monstre, comme on l'a dit, parce qu'il est poète et penseur, est un artiste dans son sens le plus élevé. L'artiste pense continuellement à son art, cherche continuellement la forme la plus parfaite, au moyen d'idées qui lui ouvrent des horizons nouveaux. Ce qu'il trouve pour sa pensée, il le dit et il est penseur ; ce qu'il trouve pour sa poésie, il le suggère et il est artiste.

Deltiel, lui, a renouvelé les légendes. L'histoire, et surtout l'hagiographie, sont les tombeaux des héros. On les enterre sous un catafalque d'admiration polie. A moins d'attirance spéciale vers la sainteté, on les salue, mais on ne les aime pas d'un amour sensible. Les êtres qui ont montré des capacités supérieures, dépassant les limites communes, ne semblent presque plus dignes d'admiration humaine ; ils sont à part, tant il paraît qu'ils sont tombés du ciel tout rôtis dans l'histoire, prêts à la dégustation des foules. Mais si nous les voyons aux prises avec les obstacles qui nous ont arrêtés, si nous les voyons vivre victorieusement notre vie et nous dépasser, sans doute nous ne pourrions plus atteindre les régions qu'ils ont gagnées, mais nous nous souvenons qu'ils ont été parmi nous, et à cause de cela, nous les aimons. Eh bien, Deltiel a renouvelé les légendes, a rajouté les vérités, a fait couler du sang dans les veines des saints de vitraux.

Mais je ne veux pas passer en revue tous les noms de cette génération. Et pourquoi les modernes n'ont-ils pas renouvelé les sujets ? Parce que les Français en général n'aiment pas les grands sujets. Et leur semble que le plus beau livre sur la guerre est la citation brève des ordres du jour, la plus belle histoire sur Napoléon, la simple relation de sa « brillante carrière » dans une Histoire de France. Un trop grand sujet crée les cadres de l'art, a-t-on dit.

Ce n'est peut-être pas exact, mais cela correspond au tempérament français. Le Français pense beaucoup, il a réfléchi sur tout, mais il trouve l'idée anti-artistique (nous n'avons point un théâtre d'idées, comme celui d'Ibsen, nous n'avons guère une littérature de héros. Georges Bernanos a commencé à en créer quelques-uns, mais essentiellement catholiques.

Par une sorte de règle d'élegance qui a fait le succès d'un Anatole France, le Français s'écarte des grands sujets et les enveloppe d'ironie.

Il y a peut-être aussi un peu de la faute des éditeurs qui pervertissent le goût public en jetant sur le marché des médiocrités à grand renfort de publicité. Et la lutte entre qualité et quantité n'était pas autrefois aussi marquée qu'aujourd'hui, parce que les livres s'im-

saient par en haut par des gens cultivés. Aujourd'hui, ils s'imposent par en bas. Or, je prétends qu'il faut une éducation pour discerner le beau, tant en musique qu'en peinture, qu'en robes féminines et que, s'il y a plus d'amateurs pour acheter une carte postale grossièrement colorée qu'une reproduction d'un tableau de Léonard de Vinci, cela ne veut pas dire que la carte bariolée soit supérieure à la « Monna Lissa ».

Et malgré le Feu, les Croix de bois, le Songe, de Montherlant, les témoignages de Drier la Rochelle, Georges Duhamel, et l'admirable *Marceau la Rose*, de votre compatriote, Elie Richard, le livre de Remarque : *A Vous rien de nouveau*, est le plus puissant qu'on ait écrit sur la guerre.

Ce livre nous amène à constater un caractère de la littérature actuelle : l'écrivain moderne voit toutes choses sans illusion. Naturellement, cette dernière guerre a dépassé en atrocités tout ce qu'on avait vu jusqu'alors, mais tout de même, pour le soldat qui, de tous temps, n'a observé qu'un fragment de la guerre, ce qui se passait dans un secteur de quelques kilomètres autour de lui, la guerre a toujours été abominable. La charge à la baïonnette, le combat de l'horreur, était même plus fréquente jadis qu'aujourd'hui. Et jamais, jamais, depuis que la terre tourne, il ne s'était levé un artiste pour en dire l'horreur. Il n'en subsistait que le panache dans les livres. Aujourd'hui, très simplement, Remarque nous dit tout.

Dans tous les domaines, c'est la même implacabilité. Quelle révision des valeurs ! De combien de notions celui qui pense ne se demande-t-il pas : « N'est-ce pas encore un bourrage de crâne ? »

Pendant les ères de prospérité nationale, le génie est généralement équilibré. Après les crises, en des jours bouleversés et incertains, les écrivains enregistrés et incertains dans leurs œuvres les sobres et les inquiétudes de la collectivité. Leurs livres sont comme la feuille de température de la nation, ou sont successivement inscrites fièvres et tensions normales. Néanmoins, même au milieu despires malheureux, certains artistes, et non des moindres, ont su garder leurs nerfs intacts.

Un Mistral, par exemple, représente bien le génie équilibré, celui qui a trouvé tout de suite l'accord entre la pensée et les actes, le cœur et l'œuvre. Mais, parfois, n'y a-t-il pas plus de fécondité dans l'âme d'un artiste déchiré par deux notions contradictoires et également justifiables ?

Et quand le génie est équilibré, la conception de l'amour reste conforme à la morale et à la tradition. L'Amour et la morale sont des puissances si formidables qu'il ne pourra jamais être question de d'un pacte entre les deux. Concessions mutuelles. Cependant, il y a une loi de priorité : l'amour a existé avant la morale, qui n'est venue que pour le limiter. Il y a donc des moments où l'on pense qu'il faut sacrifier l'Amour à la morale et d'autres où l'on pense qu'il faut sacrifier la morale à l'Amour. Que celui-ci est la volonté du créateur, la revanche de l'instinct, et qu'il n'est pas sûr que nous soyons dans le bon ordre, en sympathie avec la Providence, en le limitant de telle sorte qu'on l'empêche presque de se manifester.

Marguerite GRÉPON.

(Lire la suite en deuxième page)

tr une plante en pot. Comme aucune occasion d'enseignement ne doit être perdue, il dit à son rejeton :

— Vois-tu, mon fils, cette plante appartient à la famille des azalées.

Sur quoi la concierge qui a entendu : — Pas du tout, monsieur, elle appartient à la famille de l'entresol !

### Euphémisme.

L'actrice berlinoise Adèle Sandrock était un soir dans les coulisses, attendant son tour d'entrer en scène, lorsqu'un de ses camarades, qui causait avec elle et qu'elle ne considérait pas comme très in-

telligent, laissa tout à coup échapper un

— disons un bruit sonore. — Dites-donc, fit Adèle, tandis que l'autre rougissait de confusion, dites-donc, vous pourriez vous abstenir de bâiller en ma présence...

### Perruque.

Lucien Guitry devait jouer Charles IX. Il s'en fut essayer une perruque chez le coiffeur du théâtre.

Tirant sur le châtain, demanda le dit coiffeur. — Non, répondit Guitry, tirant sur le peuple !

LE LISIEUR.

# Chronique du Lot

Façons de voir et manières de penser

## LA QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES

Suite de l'article de 1<sup>er</sup> page

C'est Rousseau qui a demandé cette revanche de l'instinct, et bien entendu, les œuvres de son siècle ont reflété les hautes et les basses des idées d'Amour et du Devoir.

Depuis la guerre, la cassure est nette. Vingt talents divers ont l'impression qu'ils vivent une époque très différente des précédentes, et qu'ils assistent à une transformation catégorique de la société et des mœurs. Leurs œuvres sont le reflet exact de cette évolution et de cette nouveauté dans l'art de vivre, d'aimer et de souffrir.

L'amour a pris une place à la fois plus importante et plus accessoire. On ne discute plus sa nécessité, mais puisqu'il est acquis comme bien public, on en ergote moins. Moins au point de vue sentimental et plus au point de vue physique sensuel. Un livre comme *Amour, Terre inconnue*, a osé aborder, Dieu sait avec quel tact et quelle discrétion, le drame secret qui a démolé des centaines de ménages.

L'instruction du style moderne, dit un des leurs, éclate contre les vieux moules et les formes conventionnelles, discréditées et cassées. On renouvelle la métaphore. Le moyen d'expression est plus net et plus direct. On procède par raccourcis. Et en effet, si l'on excepte les trois grands noms qui dominent l'avant-guerre, France, Barrès et Loti, et quelques saints de chapelle, on peut dire que les autres sont devenus illisibles par l'abondance des interminables descriptions et explications, par la psychologie du conventionnel. L'art suggère et ne dit pas. Et le secret d'être ému, c'est de tout dire. Le raccourci, c'est un subterfuge de mise en scène pour renouveler les drames éternels. Cette triomphale insurrection, hors des formules classiques et romantiques, a la violence simple et pittoresque de l'art populaire. Le style n'est qu'un instrument qui doit se perfectionner comme tous les instruments. Pasticher Voltaire ou Anatole France, c'est s'habiller de gaieté de cœur avec des habits démodés.

Et si Proust, par exemple, a un tour alambiqué à force de richesse, c'est qu'il a reconnu qu'un style trop pur et classique avait le défaut de dépouiller la pensée et de la priver de beaucoup de ses découvertes, au profit d'une grâce purement formelle, en somme d'appauvrir le fond pour perfectionner la forme.

Il n'admire pas plus le style trop châtié que les femmes maigres. Et les idées sont des femmes maigres. Il faut les habiller. Il n'y a plus de beau absolu, mais des rapports nouveaux entre l'homme et le monde extérieur. Et si « tout ce qui est nécessaire à dire est presque impossible à bien dire », comme le constate Paul Valéry, peut-être est-ce une grande habileté de l'avoir dit comme Proust, de façon à faire admirer la victoire grammaticale, si l'on ne peut pas admirer autre chose.

Vous connaissez cet âge ingrat du roman : la présentation des personnages. Eh bien, on ne les présente plus. Pas davantage, n'exécutez vos héros. Un héros que l'auteur cherche à excuser, prend figure de coupable ; s'il agit tranquillement, son inconscience le sauve. *Manon Lescaut* est un admirable roman d'amour parce que l'abbé Prévost n'a pas l'air de raconter une si grande passion.

Mais je ne veux pas passer en revue tous les noms de cette génération et je terminerai en vous disant ceci : L'opposition entre un art très arrangé — comme celui qui fut soumis à l'unité de temps, de lieu et d'action, — un art, en somme, qui ne respecte pas la réalité et la combine pour l'artifice de la présentation, son opposition avec un art plus près de la vie, de ses inégalités, de ses mélanges de genre, de ses contradictions, genre où a excellé un Shakespeare, cette lutte entre deux nations, contentes deux sortes d'esprits différents, et ainsi elle est féconde, elle est justifiable, elle provoque des réactions bienfaisantes, elle enrichit le panorama émouvant et bigarré de la littérature française.

Il serait navrant que tout le monde s'entendît sur tout. Quand il n'y aurait plus que deux Français sur terre, l'un serait catholique et l'autre voltairien, l'un accuserait le pèche, l'autre le justifierait. Ces deux pôles sont nécessaires au jaillissement de l'étincelle ; et en somme, peu importent les genres et les tendances, peu importe si l'on sent battre un cœur humain dans une œuvre, parce que je dirai avec Lefèvre : « Si les démarches les plus fécondes et les plus ferventes de l'intelligence ne suffisent jamais à combler l'abîme de notre cœur qui appelle, un seul battement de ce cœur fera toujours taire toutes les inquiétudes de l'esprit. »

Marguerite GRÉPON.

## LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX « DE LA LUMIÈRE »

Au moment de mourir, Goethe, le poète allemand, s'écria : « De la lumière ! »

Ce cri : « De la lumière ! » ne convient pas qu'aux grands esprits qui vont mourir. Il doit devenir l'appel de tous ceux, grands et petits, qui veulent vivre.

Le Comité National de Défense contre la Tuberculose lance, cette année, à travers toute la France, un nouveau timbre dont le produit doit servir à la lutte antituberculeuse. C'est le timbre : Lumière.

Les timbres précédents, vendus à travers la France, ont été successivement : le timbre Infirmité ; le timbre Laënnec ; le timbre Baiser au Soleil ; le timbre Vivre.

Le premier a rapporté : 265.000 fr. Le second a rapporté : 2 millions 250.000 francs.

Le troisième a produit : 13 millions 600.000 francs.

Le quatrième est monté à plus de 18 millions de francs.

Quelle meilleure preuve du bon cœur français, de l'assentiment du peuple à l'œuvre de salut public entreprise par le Comité National de Défense contre la Tuberculose !

Nous ouvrons un concours : A combien se montera, bilan fait fin 1930, la vente qui ouvre en décembre, du timbre antituberculeux ?

Achetez tous le nouveau timbre antituberculeux Lumière.

Et faites crier à tous les enfants le cri du timbre antituberculeux 1929 : « Lumière ! »

Louis FOREST.

Président du Comité de Propagande du Comité National de Défense contre la Tuberculose.

### Société de la Légion d'Honneur

On nous communique :

Le président du conseil d'administration de la Société, a l'honneur d'informer ses membres que l'Assemblée générale de la Société aura lieu le 21 décembre 1929. Elle devait se réunir à 15 heures à la Sorbonne.

Or, M. le Grand Chancelier, désireux de réhausser l'éclat de l'Assemblée, a bien voulu mettre à la disposition de la Société les salons de la grande Chancellerie.

Le conseil d'administration, ayant accepté avec reconnaissance l'offre de son Président fondateur, il a été décidé que la 9<sup>e</sup> assemblée générale se tiendrait le 21 décembre 1929 à 15 h. 30 à la Grande Chancellerie (entrée, rue de Lille). Elle sera suivie de la visite du Musée de la Légion d'Honneur.

Le Président

du Conseil d'Administration :

Amiral : Le Bais.

### La vie municipale

M. Cépède a été élu conseiller municipal de la commune de St-Pierre-Toirac, en remplacement du regretté docteur Larnaudie, maire, décédé.

Dimanche, le Conseil Municipal de St-Pierre-Toirac a procédé à l'élection du maire.

M. Navet, adjoint, a été élu maire.

### L'élection au Conseil d'arrondissement de Montcuq

Dans son audience du 29 novembre 1929, le Conseil d'Etat a rejeté le pouvoir de M. Mercadié, maire de St-Cyprien, contre un arrêté du Conseil de Préfecture interdépartemental de Toulouse, annulant l'élection au siège de conseiller d'arrondissement de Montcuq, qui eut lieu le 14 octobre 1928.

L'élection est donc définitivement annulée.

Une nouvelle élection au Conseil d'arrondissement du canton de Montcuq aura lieu prochainement.

### Au Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat a rejeté la requête de la Compagnie des Chemins de Fer et Tramways Départementaux du Midi de la France représentée par M. Casaignes, son liquidateur, contre un arrêté du Conseil de préfecture du Lot, en date du 14 août 1923, qui lui a accordé une indemnité qu'il estime insuffisante, pour avant-projets et études d'un réseau départemental de tramways.

Sur recours incident du département du Lot, tendant à la réduction de l'indemnité allouée à la Compagnie, le département du Lot est déchargé de la condamnation prononcée contre lui.

### Cour d'assises du Lot

A la session du 15 décembre des assises du Lot, M. Tiffon, procureur de la République, soutiendra l'accusation dans l'affaire de la femme Larrière, de Vayrac, inculpée du meurtre de sa belle-mère.

M. Martin présentera la défense. Dans l'affaire de Vacquieu, forgeron à Marminiac, inculpé de tentative de meurtre, M. Delrieu, substitut, occupera le siège du ministère public et M. Tassart sera au banc de la défense.

### Pris la main dans le sac

Un voleur qui opérait dans le Métro, à Paris, vient de se faire pincer en flagrant délit. La main dans la poche d'un monsieur, une quinte de toux subite lui fit faire un faux mouvement et le fit arrêter. Il aurait dû savoir que Broncodyl arrête la toux en quelques heures et jule un rhume en trois jours. Toutes pharmacies et pharmacie Fayret, 6, Boulevard Gambetta et à la pharmacie Artigue, 36, Boulevard Gambetta à Cahors.

### Poste automobile rurale de Cahors

A partir du 9 décembre 1929 la voiture du circuit de poste automobile rurale de Cahors, ne sera mis en route qu'après le passage du train n° 2.643 (Cahors à Capdenac).

Les nouveaux horaires ci-après seront appliqués :

HORAIRE N° 1	
JOURS PAIRS	
matin	
Cahors gare	9 25
Cahors bureau A	9 27
Cahors bureau D	9 40
Seuzac	9 50
Larnagol	10 05
St-Chels	10 35
Le Verdier	10 50
Gréalou	11
Cadriou	11 20
Cahors bureau	11 35
Cahors gare	11 40

Sans changement.

HORAIRE N° 2	
JOURS IMPAIRS	
matin	
Cahors gare	9 25
Cahors bureau A	9 27
Cahors bureau D	9 40
Cadriou	9 55
Gréalou	10 15
Le Verdier	10 25
St-Chels	10 40
Larnagol	11 10
Seuzac	11 25
Cahors bureau	11 35
Cahors gare	11 40

Sans changement.

### Mort de M. Gausorgues

Nous apprenons avec regret la mort de notre excellent et distingué confrère, M. Maurice Gausorgues, décédé à l'âge de 68 ans.

M. Maurice Gausorgues avait été, pendant de longues années, secrétaire général de la presse parlementaire.

Lors du voyage de M. Poincaré, président de la République, à Cahors, M. Gausorgues présida le banquet offert aux journalistes et qui eut lieu au lycée.

La mort de M. Gausorgues provoquera de vifs regrets parmi tous les confrères qui l'ont connu.

Au « Journal du Lot », nous tenons, particulièrement, à saluer la mémoire de M. Maurice Gausorgues qui de longue date, fut un de nos excellents amis.

### Enseignement secondaire

Notre jeune compatriote, M. Armand Chavanié, ancien élève du lycée Gambetta, est nommé maître d'internat au collège de Villeneuve-sur-Lot.

### Compatriote

Notre compatriote, M. Brunet, receveur-contrôleur de l'enregistrement, à Neuville-aux-Bois (Loiret), ancien élève du lycée Gambetta, est nommé officier du Nichan Iftikhar.

### Service téléphonique

Le service téléphonique fonctionnera dans la commune de Gignozac, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1930.

### Allez Samedi & Dimanche au PALAIS DES FÊTES voir CHARLOT dans le CIRQUE

### Chronique des Théâtres

« La Rolls-Royce »

Cette fois, c'est une des grosses nouveautés de l'année que les Tournées Ch. Baret ont eu la bonne idée d'inscrire à leur programme du Cycle. Elle nous sera donnée très prochainement.

« La Rolls-Royce » est une excellente comédie de mœurs — de mœurs du jour — exacte, vivante, satirique et constamment gaie. En écoutant ces trois actes nets, aigus, incisifs, d'une telle signification et d'une singulière plénitude on ne peut s'empêcher de songer aux meilleurs comédies d'Alfred Capus.

L'interprétation des Tournées Ch. Baret est d'élite et digne de cette pièce qui obtint la saison dernière à Paris un triomphal et long succès.

### IRRÉVOCABLEMENT !

DERNIER DÉLAI AVANT L'ÉMISSION des nouvelles MONNAIES

Le public est informé, que, suivant le décret ministériel du 23 Juin 1928 les anciennes MONNAIES d'OR et d'ARGENT ont cessé complètement d'avoir cours. Les personnes n'ayant pu échanger leurs pièces dans les dates fixées pourront le faire et ce, dernier délai, dans une de nos permanences, dans les localités ci-dessous désignées.

Les pièces ARGENT FRANÇAISES seront échangées sur la base de 1 fr. 70 la pièce de 1 franc.

Les pièces d'OR seront reprises également.

Paiement immédiat, sans formalité.

Vu l'affluence N'ATTENDEZ PAS le dernier jour.

LA PERMANENCE SFRA OUVERTE AU PUBLIC de 9 heures à 15 heures, sans interruption :

Labastide-Murat, h. de la Poste, lundi 9 déc. Cahors, hôtel Gazeau, mardi 10 décembre. Martel, hôtel Magné, mercredi 11 décembre. Bretenoux, hôtel de la Source, jeudi 12 déc. Limoges, hôtel Crayssac, vendredi 13 décembre. Figeac, h. Moderne et Voyageurs, sam. 14 déc. Montcuq, hôtel de France, dimanche 15 déc. Cahors, hôtel de France, lundi 16 décembre. Castelnau-Montriat, h. Brunet, mardi 17 déc. Cahors, hôtel de l'Europe, mercredi 18 déc. Souillac, h. des Ambassadeurs, jeudi 19 déc. Luzoch, h. du Beau-Rivage, vendredi 20 déc. St-Céré, grand h. de Paris, samedi 21 déc.

## CAHORS

LES AMIS DU BEAU VIEUX QUERCY

### CONFÉRENCE ANDRÉ LAMANDÉ

Nous rappelons au public que notre compatriote d'élection, le célèbre écrivain, André Lamandé, donnera demain une conférence sur ce sujet : « Henri IV, le Capitaine et l'Amoureux ».

Elle aura lieu, en matinée, au Théâtre municipal, dimanche 8 décembre et commencera exactement à 17 heures un quart. On peut louer ses places comme d'usage.

### Plus de blutage des farines !!!

Une fois de plus, la question des céréales panifiables, ou plus exactement, la question du blutage des farines sont remises sur le tapis.

Sera-ce la dernière fois ? Qui le sait ?

Quoi qu'il en soit, à la réunion de l'Office des céréales panifiables qui a eu lieu, mercredi, M. Hennessy, ministre de l'Agriculture, a été net.

Il a déclaré « qu'il voulait tenter d'un retour à la libre concurrence pour le blutage ».

Il y a beau temps que l'on parle de ce « retour à la libre concurrence du blutage ».

Et nombreux sont les consommateurs qui croyaient que ce retour avait eu lieu.

Erreur ! Grande erreur : nous n'avons pas encore mangé un morceau de pain comme celui que nous mangions avant-guerre.

Cette sacrée loi autorisant le mélange de succédanés dans la farine existe toujours, et n'a pas été abrogée par... la minoterie.

Ah ! non ! La qualité du pain a pu être sensiblement améliorée, comparativement au pain K de guerre, mais elle n'est pas, tant s'en faut, comme il y a 15 ans.

Nous n'avons pas à dire pourquoi, n'est-ce pas ? Tous les consommateurs ont compris, hein ?

Eh ! bien ! le ministre de l'Agriculture veut faire plaisir aux consommateurs. Il veut leur donner du bon pain.

Y réussira-t-il ? Il est évident que si les meuniers blutent, à l'avenir, à un taux moins élevé — hélas ! — le pain sera meilleur et les consommateurs en mangeront davantage.

Le tout est de savoir si vendre beaucoup de bon pain sans succédanés rapportera davantage que de vendre du pain avec succédanés !

Mais, du moment que le blutage sera supprimé, le retour à la libre concurrence s'imposera. Le boulanger qui tient à faire du bon pain ne prendra que de bonnes farines, et le meunier qui voudra vendre sa farine se gardera bien de la mélanger à des succédanés.

Le ministre de l'Agriculture fera bien de prendre, le plus tôt possible, la mesure qu'il a annoncée à l'Office des céréales panifiables.

Le plus tôt possible, oui ! Car, enfin, voilà bien, au moins 6 ans qu'on nous promet le retour au pain de pur froment et que quoi qu'on en dise, — oui, quoi qu'on en dise — nous n'en avons pas encore mangé un morceau !

M. le ministre de l'Agriculture réussira-t-il, cette fois-ci, à donner satisfaction aux consommateurs ?

Les consommateurs le souhaitent ardemment ! Hum !

L. B.

### Recensement des chevaux, juments, mulets et mules

MM. les propriétaires de chevaux, juments, mulets et mules de la commune de Cahors sont invités à se présenter à la Mairie, avant le 1<sup>er</sup> janvier 1930, pour y faire la déclaration de tous les chevaux, juments, mulets et mules qui sont en leur possession sans aucune distinction ni exclusion et en indiquer très exactement le signalement.

Le 1<sup>er</sup> adjoint : SALANIE.

### Une battue aux sangliers mouvementée

Ces jours derniers, M. Jean Armand, âgé de 79 ans, résidant à Bogros, commune de Saint-Cirq-Lapopie, et son fils, se trouvaient à la chasse aux sangliers dans la forêt de Salvaute.

Brusquement, une troupe de quinze sangliers assaillit les intrépides chasseurs et leurs chiens, MM. Armand, père et fils, eurent toutes les peines du monde à se garer des terribles coups de boutoir de ces ravageurs, mais ils firent courageusement face à la bande et M. Armand père, malgré son âge, en abattit un de grande taille.

Depuis l'apparition des sangliers dans nos parages, M. Armand père a abattu plus de cent de ces hôtes indésirables. Aujourd'hui, à 79 ans sonnés, il compte toujours parmi les chasseurs de sangliers les plus vaillants et les plus adroits.

Ajoutons que MM. Armand père et fils font partie de l'excellente société de chasse aux sangliers « Rallye Négraval », dont le siège est à Saint-Cirq-Lapopie et que dirige avec compétence M. Lagarde, lieutenant de louveterie, aux Masséries (Saint-Géry).

De vives félicitations ont été adressées aux intrépides chasseurs.

### RIEN DE NOUVEAU SOUS LE SOLEIL

Pardon ! Il y a « Le Diable ». Jamais on ne vit aussi merveilleux spécifique contre les cors.

« Le Diable » enlève les cors en six jours, pour toujours, 3 fr. 95 toutes pharmacies. Attention !... Exigez « Le Diable ». A la pharmacie Orlicq, Cahors.

### ASSURANCES SOCIALES

Constitution des caisses primaires d'assurances

Des Caisse Primaires d'assurances sociales pouvant être constituées, en ce qui concerne les risques maladie, soins aux invalides, maternité, décès, il est rappelé à Messieurs les Présidents des Sociétés ou Unions de Secours Mutuels, régies par la loi du 1<sup>er</sup> avril 1898, aux Secrétaires des Syndicats professionnels et Unions de Syndicats professionnels, constitués en application de la loi du 21 mars 1884, aux Présidents de Caisse d'Assurances et de réassurances mutuelles agricoles, visées par la loi du 4 juillet 1900, aux Présidents des Groupes d'assurés, qu'ils doivent, à cet effet, s'adresser à la Préfecture, Service des Retraites Ouvrières et Paysannes, où des exemplaires des statuts-modèles et des instructions des caisses primaires, sont tenus à leur disposition.

Obsèques

Vendredi matin, à 9 heures, ont été célébrées les obsèques de M. Ludovic Fialbard, décédé à Cahors, à l'âge de 41 ans.

M. Fialbard souffrait depuis longtemps d'une cruelle maladie, mais rien ne faisait prévoir une fin aussi brusque.

Un nombreux cortège a suivi le convoi funéraire au cimetière où a eu lieu l'inhumation et a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à Mme Ludovic Fialbard, à la famille nos sincères condoléances.

### Nécrologie

Nous apprenons la mort de Mme Joseph Parazines, âgée de 53 ans, qui a succombé samedi matin après une longue et douloureuse maladie dont les soins les plus dévoués n'ont pu que retarder l'issue fatale.

Cette mort est une cruelle épreuve pour notre bon camarade, Joseph Parazines, un des plus dévoués et des plus anciens collaborateurs de l'imprimerie du « Journal du Lot ».

La direction, l'administration et le personnel de la maison et du journal prennent part à sa douleur et s'associent dans un commun sentiment pour l'assurer de leur cordiale et affectueuse sympathie.

Ce décès met en deuil les familles Parazines, Andrieu et Bourthoumiex, à qui nous présentons nos sincères condoléances.

Les obsèques de la regrettée défunte auront lieu dimanche à 1 heure.

Réunion à la maison mortuaire, 1, rue des Capucins.

Arrestation

Jeudi soir, le nommé Henri Bedat, né en 1887, à Agen, était en état d'ivresse sur le Boulevard.

Il accostait les passants et sollicitait leur charité.

Sans domicile fixe, Bedat cherchait un domicile. Comme il faisait du scandale dans ce but, les agents de police intervinrent.

Bedat fut enfermé au violon, et vendredi matin, il a été conduit et écroué à la prison.

### ECROUÉE

Jeudi soir, la gendarmerie a procédé à l'arrestation de la femme Taille, âgée de 35 ans, qui avait été condamnée à 1 mois de prison pour vol par le tribunal d'Agen.

La femme Taille est allée rejoindre son mari qui, comme nous l'avons annoncé, purge, également à la prison de Cahors, une peine prononcée par la Cour d'Appel de Bordeaux.

### TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 6 décembre 1929

Le nommé Thierrat Marcel, 44 ans, est condamné à 20 jours de prison pour vagabondage et défaut de carnet anthropométrique.

Deux marchands forains, P. et B., sont condamnés à 25 francs d'amende pour infraction à la loi sur les forains.

RELAXÉ

M. Vaissières, étudiant, demeurant à Figeac, avait enlevé la plaque fœderale de son père, ce qui avait entraîné la condamnation de ce dernier par un jugement rendu le 1<sup>er</sup> mai 1928.

M. Vaissières, a fait appel de ce jugement. Le tribunal de Cahors a relaxé M. Vaissières.

### Un cheval emballé

Un cheval emballé a été arrêté sur moins de dix mètres par un vieillard de soixante-cinq ans. Cet exploit peu commun n'a été accompli que parce que son auteur conservait intacte sa vigueur grâce au Dépuronit, dépuratif actif et tonique puissant. Demandez Dépuronit à la pharmacie Fayret, 6, Boulevard Gambetta à Cahors.

### AVENIR CADURCIEN

PROGRAMME DU DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

Souvenir de Marans, P. R. (1<sup>re</sup> audition) Delbecq

Les roses chantent, valse lente (1<sup>re</sup> audition) Popy

Les Mousquetaires au Couvent, (Fantaisie) Varney Goublier

S'entraîne de Gillotin, Le Quarantenaire (défilé avec tambours et clairons) Reybert

Alfred Fimelon, de 17 h. à 18 h.

SPECTACLE DE CHOIX

Mardi & Jeudi au PALAIS DES FÊTES avec LA VIERGE FOLLE et un film sur Georges CLEMENCEAU

### PALAIS DES FÊTES

SAMEDI 7 — DIMANCHE 8

(matinée et soirée)

REPRESENTATION DE GALA

CHARLIE CHAPLIN dans

## LE CIRQUE

LE CIRQUE est l'œuvre d'un génie. Ce film est un véritable merveille. Comme Beaumarchais, Charlie Chaplin rit de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer. C'est ce qui fait le succès de ses productions. Un film de Chaplin ne se raconte pas. Celui-ci est plein de situations drôles et de minutes émouvantes.

Le merveilleux chien RINTINTIN dans

QUELLE D'ACIER ORCHESTRE

Au cours de la soirée du samedi 7, L'AVENIR CADURCIEN

écouter les meilleurs morceaux de son répertoire. Nous pourrions encore une fois applaudir notre vaillante société de musique.

**Mariage**

Bartoli Joseph, sergent au 12<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale et Andreu Josefa, s. p.

**Décès**

Lacoste Jean, ancien avoué, 83 ans, boulevard Gambetta, n° 119.  
Besson Catherine, veuve Labro, s. p., 76 ans, place de la Croix, à Cabessut.  
Niel Jean, comptable, 32 ans, rue Wilson.  
Fialbart Ludovic, s. p., 41 ans, Allées Fénelon.  
Balat Marie, veuve Lacoste, s. p., 64 ans, rue Labarre.  
Soulié Jeanne, veuve Gajan, ouvrière d'imprimerie, 52 ans, rue Jean-Vidal, 2.  
rouqué Marie, veuve Génies, s. p., 78 ans, 6, place St-Urcisse, Cahors.

**SERVICE DES PHARMACIES**

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 8 décembre par la Pharmacie FAYRET, 6, Boulevard Gambetta, 6.

**A PARIS**

**Voyageurs, Touristes Compatriotes descendez à l'hôtel MALHER**  
5, rue Malher, 5, (rue de Rivoli) Métro : Saint-Paul PARIS (2<sup>e</sup>)  
TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS  
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES de 18 à 24 fr. par jour  
FLOIRAC Téléphone Archives 60-92  
(Originaire du Lot) Propriétaire  
Hôtel recommandé par le Journal du Lot

**Arrondissement de Cahors**

**Lalbenque**

Nos marchés. — Nos marchés d'hiver ont commencé mardi : une quantité de 400 kilos de truffe était apportée, qui s'est traitée entre 40 et 50 fr. le demi-kilo. Vu la récolte qui promet, si le prix se maintient, nos propriétaires trufficulteurs feront une bonne année.

A ce prix la maraude est encouragée, aussi quelques propriétaires se fâchent, surtout dans ces débuts, qu'on leur en enlève, à la marque ou autre façon.

Ce sont toujours les mêmes qu'on nomme tout bas, faute de preuves suffisantes, ou bien que les volés, voisins des voleurs, sont trop indulgents. La saison ne se passera pas sans que quelqu'un de ces indésirables soit pincé, homme ou femme, le sexe facile est aussi fort, sinon plus dans ces cas de rapine et nous comptons sur une condamnation exemplaire qui tiendrait en respect les autres.

La Halle au grain très fournie de maïs, 65 fr. les 80 litres ; pommes de terre, 32 fr. les 50 kilos ; pomme à couteau, 5 fr. le boisseau ; châtaignes, 4 francs.

**Chute mortelle de bicyclette.** — Lundi, une triste nouvelle, nous parvenait de Cremps : Fernand, le frère du sympathique Sembel, propriétaire à Rougé, était mort.

Venant à Lalbenque lui aider à travailler la propriété, il fit, à une descente rapide, une chute de bicyclette, si malheureuse, qu'il mourut quelques heures après, à 26 ans.

Nous présentons nos condoléances attristées à la famille si éprouvée.

**Montouq**

**Nécrologie.** — Jeudi 6 décembre un important cortège d'anciens combattants et d'amis accompagnait au cimetière de la paroisse St-Hilaire le cercueil d'Henri Pomé, épicié, à Montouq, décédé à l'âge de 42 ans, après une courte et douloureuse maladie.

Henri Pomé était un bon commerçant, un camarade gai et toujours serviable. Aussi la population est-elle venue en foule lui apporter le témoignage de sa profonde sympathie et de ses regrets unanimes.

Nous saluons avec émotion le cercueil du camarade et de l'ami et nous nous inclinons respectueusement devant l'immeuble malheur de la jeune veuve, des deux petits orphelins, de la mère éplorée et du vieux grand-père.

Que tous trouvent ici l'expression de nos condoléances les plus sincères.

**Foire du 4 décembre.** — Malgré la pluie qui est tombée toute la matinée, cette foire a été très importante.

Les divers marchés étaient copieusement approvisionnés et, plus particulièrement, celui du jardinage.

Les transactions ont été bien suivies. Cours qui ont été pratiqués : Marché aux bestiaux. — Bœufs de travail, de 5.500 à 6.500 fr. ; vaches, de 4.500 à 5.500 fr. ; génisses, de 3.500 à 4.000 fr. ; taureaux, de 2.500 à 3.000 fr. le tout la paire ; bœufs pour la boucherie, de 100 à 200 fr. ; vaches, de 150 à 170 fr. le tout les 50 kilos ; veaux, de 8 à 9 fr. (hausse) ; chevreaux, 4 fr. ; moutons, 5 fr. 50 ; agneaux de lait, 6 fr. 50, le tout le kilo ; moutons d'élevage, de 120 à 170 fr. ; brebis, de 130 à 150 fr. ; brebis-mères, de 200 à 250 fr. le tout la pièce ; porcelets, de 250 à 300 fr. pièce suivant la grosseur.

Marché à la volaille. — Poulets, 4 fr. 75 ; poules, 4 fr. 50 ; dindons, 5 fr. ; canards, 5 fr. ; lapins, de 2 fr. 50 à 3 fr., le tout le demi-kilo ; pintades, de 36 à 40 fr. ; pigeons, de 7 à 9 fr., le tout la paire ; œufs, 11 fr. la douzaine, hausse de 2 fr. par douzaine sur le cours de la dernière foire.

Gibier. — Lièvres, 10 fr. ; lapins, 8 fr., le tout le kilo.

Truffes, en petite quantité, vendues à raison de 30 à 35 fr. le kilo.

Foies gras, 40 fr. le kilo.

Marché au jardinage. — Choux à planter, 2 fr. ; salades diverses, 1 fr. ; oi-

gnons, 2 fr. 50, le tout le paquet ; choux pomés, de 1 à 1 fr. 50 ; Choux-fleurs, de 2 fr. à 2 fr. 50 ; céleri, de 1 fr. 50 à 2 fr. 50 ; salades diverses, 1 fr. ; radis noirs, de 0 fr. 25 à 0 fr. 50 ; pastèques, de 1 à 2 fr. ; artichauts, 1 fr. 25, le tout la pièce ; céleri-rave, 2 fr. à 2 fr. 50 ; radis roses, 0 fr. 50 ; salsifis, 3 fr. 50 ; scorsonaire, 3 fr. 50 ; raves et navets, 0 fr. 75, le tout le paquet ; choux de Bruxelles, 5 fr. ; carottes, 1 fr. ; oignons, 1 fr. ; échalottes, 1 fr. 50, le tout le kilo ; ails, 25 fr. les cent têtes ; poireaux, 1 fr. 50 la douzaine ; châtaignes, de 3 à 4 fr. ; pommes, de 3 fr. 50 à 5 fr., le tout le boisseau.

Plants de vigne. Rupestres racinés, de 30 à 50 fr., le cent.

Halle aux grains. — Peu d'apport. Maïs, 70 fr. les 60 kilos ; avoine, 55 fr. les 50 kilos.

La prochaine foire aura lieu le mardi 31 décembre.

**St-Pantaléon**

**Conseil municipal.** — Séance du 1<sup>er</sup> décembre 1929.

Le Conseil Municipal s'est réuni le dimanche, 1<sup>er</sup> décembre, dans la salle de la Mairie, à 9 heures du matin pour la tenue de la session de novembre.

M. Paul Vilas, maire, préside la séance.

Tous les conseillers sont présents. M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion. La rédaction de ce procès-verbal n'ayant soulevé aucune observation, il est approuvé par le conseil.

Le compte des dépenses effectuées depuis la précédente séance est approuvé.

Une demande d'admission à l'assistance aux femmes en couches, reçoit un accueil favorable.

Le conseil décide de faire clôturer le jardin de l'école mixte de Saint-Pantaléon.

Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil désigne Mmes Chapou et Couderc, institutrices, Mme Lacroix, garante de l'agence postale et Jean Planacassagne pour faire partie du Comité local du timbre antituberculeux.

L'assemblée décide, également, sur la proposition de M. le Maire, d'adhérer au Centre régional de Toulouse pour la lutte contre le cancer et, à cet effet, vote la somme nécessaire.

Le Conseil, considérant le mauvais état de viabilité dans lequel se trouvent tous les chemins ruraux de la commune, adresse un pressant appel à tous les intéressés et il les invite à participer, par des souscriptions volontaires, à l'exécution des travaux qui sont les plus urgents afin d'obvier à ce fâcheux état de choses.

D'autre part, de son côté, l'assemblée communale prend l'engagement de consacrer tous les fonds disponibles à l'amélioration de son réseau rural.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, M. le Maire déclare lever la séance à 11 heures.

**Saux**

**Une mort.** — C'est avec peine que les habitants de Saux ont appris la mort prématurée de M. Pommé, épicié à Montouq.

Il passait à Saux, depuis longtemps, deux fois par semaine et il y avait conquis beaucoup de sympathies. Aussi il est regretté de tout le monde.

Personnellement, nous envoyons à la famille nos condoléances émuës.

**Castelfranc**

**Conseil municipal.** — Réuni dimanche dernier, il a décidé de porter à 200 francs le traitement de la sonnette de cloches. Il a désigné M. Armand Guérin, comme membre du bureau de bienfaisance, en remplacement de M. Arthur Bonis, décédé ; M. Jean Cavanini pour la révision des listes électorales, et MM. Bordes et Vassal pour l'examen des réclamations.

**St-Cirq-Lapopie**

**Réunion.** — Sous les auspices de M. Lagarde, lieutenant de louveterie, aux Masséries (Saint-Géry), une réunion de chasseurs de sangliers aura lieu ce dimanche, 8 décembre, à 2 h. précises de l'après-midi, à la mairie de Saint-Cirq-Lapopie.

Objet de la réunion : Reconstitution de l'excellente société de chasse aux sangliers : « Rallie Négraval ».

Il sera procédé à l'élection d'un président et des autres membres du bureau.

Nous rappelons que le « Rallie Négraval » est composé de chasseurs appartenant aux localités dont les noms suivent : Saint-Cirq-Lapopie, Crégols, Concots, Esclauzel, Bergant, Lapeyre, Bouziès-Haut, Bouziès-Bas, Les Masséries, Saint-Géry.

Pourchasseur infatigable des sangliers si nuisibles à l'agriculture, le « Rallie Négraval » s'apprête à rendre de nouveau de précieux services.

Donc, présence indispensable des sociétaires à la Mairie de Saint-Cirq-Lapopie, à la date et à l'heure sus-indiquées.

**Arrondissement de Figeac**

**Figeac**

Mercredi a été célébré le mariage de Mlle Dulac, sœur de Mme Besombes, fille du regretté M. Dulac, ancien adjoint au maire de Cahors, brue de notre premier adjoint, avec le docteur Gabriel Védruines, médecin à Assier (Lot).

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

**La vente de la viande.** — Nous apprenons que suivant l'exemple des villes du département et de villes des départements voisins où la taxe de la viande de boucherie a été supprimée depuis fort longtemps, le Maire de Figeac a décidé de laisser toute liberté au Commerce de la boucherie à partir du lundi 2 décembre. Comme par le passé l'affichage des

prix des diverses catégories reste absolument obligatoire, sous peine des sanctions prévues par la loi.

Nous croyons savoir que l'Administration municipale se tiendra au courant des véritables cours pratiqués sur le bétail et saura à l'occasion prendre toutes mesures nécessaires pour sauvegarder l'intérêt des consommateurs.

**Les sangliers annonceurs de l'hiver.** — Mme Clavel, propriétaire à Puy-de-Corn était occupée jeudi dernier dans l'après-midi à faire paître ses bestiaux dans le voisinage de sa maison, lorsqu'elle aperçut un énorme sanglier. Aussitôt elle appela son mari qui s'empressa d'accourir muni de son fusil de chasse. Visant rapidement l'animal, il eut le bonheur de l'atteindre du premier coup. Mais quoiqu'il s'agisse d'un animal d'espèce encore de la force de se diriger vers son agresseur. Sans perdre son sang-froid, mais prenant en même temps toutes précautions en vue de sa sécurité, M. Clavel fit feu de derrière foie et abattit la bête. La capture était bonne. C'était un mâle de 78 kilos, qui est parti le lendemain faire les délices des amateurs de la capitale.

Nous avons à retenir de cet événement qu'il pourrait bien être le prélude d'un hiver rigoureux et que le sanglier en question n'est qu'une unité égarée de bandes nombreuses qui à l'approche de la mauvaise saison quittent les hautes altitudes pour se réfugier dans des régions plus hospitalières. Mais nos chasseurs y veilleront.

**Etat civil du 29 novembre au 6 décembre.** — Naissance : Issertes Marie-Paule. Mariage : D' Védruines Jean-Gabriel-Pierre et Dulac Odette-Germaine. Décès : Lemousi Adrien-Léon, 34 ans ; Lacam Charles, 57 ans.

**Service des pharmacies.** — Aujourd'hui dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Brousse, rue Séguier.

**Retour de manivelle.** — Le jeune Emile Bonnet, âgé de 17 ans, manœuvre à Figeac, en mettant une voiture en marche, a été blessé par un retour de manivelle qui a occasionné une entorse du poignet droit, qui entrainera une incapacité de travail de douze jours.

**Bretonoux**

**Nécrologie.** — Le 30 novembre, ont eu lieu les obsèques de M. Philippe, un des rares survivants de la guerre de 1870-71. Une foule nombreuse l'a accompagné à sa dernière demeure.

**Cajarc**

**La Ste-Cécile.** — La société musicale l'Alliance Cajarcoise célébrera la Sainte-Cécile le dimanche 7 décembre. En voici le programme :

11 h. 30, Défilé sur le tour de ville ; 12 h., Banquet à l'hôtel Gazeau ; 15 h., Concert place du Foirail.

**Programme du Concert :** 1. En route (pas redoublé) Bajus ; 2. Sous la Marsa (ouverture) Gadenne ; 3. La Tzigane (Valse) Gonne ; 4. Les Lilas bleus (Fantaisie) Gadenne ; 5. Tout Charnay (Pas redoublé) Delbecq ; 6. Défilé. A 20 h. 30, bal sous la Halle.

**Goudronnage.** — La meilleure réponse à ceux qui prétendaient que l'annonce du goudronnage du tour de ville n'était qu'une manœuvre électorale pour le succès de la liste d'union des gauches à l'élection municipale, est l'exécution de la première partie de ce travail après le rechargement.

Dès que le temps sera favorable, il sera procédé à l'application de la 2<sup>e</sup> couche.

**Livernon**

**Foire importante.** — Notre foire du premier mardi de décembre, favorisée par le beau temps a été d'une importance inaccoutumée.

Rarement on a vu autant d'acheteurs étrangers à la région.

Voici les cours pratiqués : gros bœufs de travail, de 5.000 à 6.500 fr. ; bœufs moyens, de 4.000 à 5.000 fr. ; bouvillons, de 2.000 à 3.000 fr. ; vaches, de 2.000 à 3.000 fr. ; veaux de lait, de 300 à 400 fr. ; veaux de boucherie, de 8 à 9 fr. le kilo ; brebis, de 300 à 400 fr. ; brebis avec agneau, de 400 à 450 fr. ; porcelets suivant grosseur, de 200 à 300 fr. ; poules, 5 fr. ; poulets, 5 fr. 50, le tout le demi-kilo. Jardinage en quantité aux prix ordinaires.

**St-Céré**

**Foire du 30 novembre dite de la St-André.** — Veaux, de 3 à 9 fr. le kilo ; Bœufs de travail, de 4.700 à 5.400 fr. ; Bouvillons, 3.200 à 3.800 fr. ; Vaches, 4.000 à 4.500 fr. ; Génisses, 2.800 à 3.500 fr., le tout la paire.

Porcs gras, 337 à 440 fr. les 50 kgr. ; Porcelets, 200 à 260 fr. pièce ; Brebis, 130 à 150 fr. pièce ; Agneaux, 110 à 130 fr. pièce.

Froment, 86 à 88 fr. ; Seigle, 64 à 68 fr. ; Sarrasin, 75 à 78 fr. ; Châtaignes, 20 à 25 fr. ; Pommes de terre, 35 à 38 fr., le tout le sac de 80 litres.

Poules, 4 fr. ; Poulets, 5 fr. 25 ; Lapins, 3 fr. 50 ; Canards, 7 fr. ; Dindes, 5 fr. 50, le tout le 1/2 kgr. ; Œufs, 9 fr. la douzaine ; Pigeons, 10 fr. la paire.

**Pharmacie de service.** — Le service pharmaceutique sera assuré aujourd'hui, par la pharmacie Capeuil, rue de la République.

**Arrondissement de Gourdon**

**Gourdon**

**Foire.** — La prochaine grande foire se tiendra samedi prochain, 14 décembre.

**Pharmacie ouverte.** — C'est la Pharmacie Dardene qui assurera le service demain lundi, 9 décembre.

**Dispensaire d'hygiène sociale.** — Les consultations du mardi et du vendredi au dispensaire de notre ville, sont suspendues jusqu'au mardi 17 décembre 1929.

**Martel**

**La truffe.** — Les marchés ont commencé depuis quelques jours. Le premier, qui s'est tenu à Martel samedi dernier 30 novembre, a eu une importance relative en raison du début de la récolte. L'apport était petit, 2 quintaux environ, qui se sont élevés à des prix variant entre 80 et 90 fr. le kilo. Au moment où nous écrivons ces lignes, le marché dit de « la grande foire », du 4 décembre, bat son plein. La demande paraît active et toutes les grosse firmes sont là. L'apport, qui

peut être évalué à 8 ou 9 quintaux, paraît être insuffisant. L'on traite de 105 à 110 fr. le kilo et quelques jolis lots ont dépassé, atteignant 118 francs.

**Salviac**

**L'adduction d'eau.** — La question de l'adduction d'eau est de nouveau à l'ordre du jour ; cela fait toujours plaisir aux habitants du haut-quartier de la ville.

Il faut se rappeler qu'il y a plusieurs années de cela, M. Frédéric Fajolles, sourcier réputé, aujourd'hui décédé, essaya à plusieurs reprises d'approvisionner notre cité en eau potable ; nous suivîmes personnellement ses prospectons dans la combe de M. Malbec et à la Garenne ; les résultats furent nuls.

La question est reprise aujourd'hui et on a songé à la fontaine de Bouyssi, près Salviac ; le niveau de cette source est à 24 mètres d'altitude par rapport à la place de la Halle ; l'adduction d'eau serait donc facilement assurée par la pesanteur.

M. le Maire, d'accord avec le Conseil municipal, a décidé de demander à M. le Préfet de désigner des experts qualifiés pour l'examen de la source de Bouyssi et de prélever sur les dépenses imprévues du budget de 1929 la somme nécessaire pour la rétribution des experts.

Attendons des précisions à ce sujet sans nous montrer toutefois trop optimiste.

**Dégagnac**

**Trois personnes en danger de mort.** — Samedi soir, M. Urbain Gizard, propriétaire au village de Joinhabit, revenait avec sa fille et une voisine de la foire de Gourdon, tous trois assis sur une charrette chargée d'un encombrant mobilier de literie.

Un orage ayant éclaté, M. Gizard, pressé de rentrer, voulut dépasser un autre véhicule, mais les lanternes, sous l'influence du vent et de la pluie, éclairant mal le passage dangereux où il se trouvait, l'attelage, mal dirigé, dégingola dans le talus de la route où le chargement versa sur les trois voyageurs.

Grâce aux prompts secours accourus, M. Gizard et ses compagnes de voyage furent rapidement dégagées et mis hors du danger de mort où ils se trouvaient.

Dans la chute, le conducteur a reçu de fortes contusions, sa fille se plaint de douleurs dans un genou et dans la région lombaire. Quant à la voisine, elle n'a eu qu'une grande émotion.

Le chargement resta en panne, le cheval n'étant plus en état de le traîner.

Si le code de la route a été respecté en la circonstance, la prudence a fait défaut.

Nous souhaitons que cet accident n'ait pas de suites plus fâcheuses.

**Deux sangliers abattus.** — Dimanche, M. Delpech, directeur de battue de la société de chasse « La Diane Dégagnacoise » a tué, en compagnie de son fils et deux amis, un gros marcassin dans les causses de Lantès.

Un second, lancé par les chiens de Delpech et de ses amis, a été également abattu, par un autre groupe de chasseurs.

Les membres adhérents à « La Diane Dégagnacoise » sont prévenus qu'une réunion générale de la société aura lieu incessamment.

But : Reprise et organisation des battues en 1930.

**AU PRINTEMPS CAHORS**  
- Jouets -  
ETRENNES UTILES  
Voir les Etalages

**DÉPÊCHES**  
Paris, 11 h. 50.

**Suicide de 2 jeunes filles**

Deux jeunes filles Yvonne Barbas, 16 ans, d'Archères, et Marthe Peidel se sont jetées dans la Seine à Clichy. La première a été sauvée par un marinier et la seconde a disparu dans les flots.

Ces deux jeunes filles se prétendaient malheureuses chez leurs parents.

**La santé de M. Poincaré**

L'état de santé de M. Poincaré est très satisfaisant. Cependant, le Président prolongera de quelques jours son séjour à la Clinique.

**Sauvetage de 5 pêcheurs**

De New-York. — Un steamer américain a sauvé un bateau de pêche désemparé contenant 5 hommes à peu près nus et à demi-morts de faim et de froid.

**Egypte et Angleterre**

De Londres. — Nahas Jachoc, ancien et futur premier ministre de l'Égypte va venir à Londres pour conférer avec M. Henderson.

**A Haïti**

De New-York. — Des navires de guerre de la marine américaine vont appareiller pour Haïti. La situation dans l'île est excessivement sérieuse.

**La plus importante, la mieux organisée, les meilleurs prix.**



**FABRIQUE DE MEUBLES BERGERON**

**A la Chambre**  
La Chambre, ce matin, a continué la discussion du budget de l'Agriculture. M. Chéron répondant à MM. Philippoteaux, Cotin et Thomas, promet d'améliorer la situation des gardes forestiers et des vieux gardes communaux.

**AVIS DE DÉCÈS**

Monsieur Joseph PARAZINES ; Madame et Monsieur Jean PARAZINES et leurs enfants ; Madame et Monsieur Jacques BOURTHOMIEUX et leur fils ; Madame et Monsieur François PARAZINES et leur fils ; Madame et Monsieur Lucien PARAZINES et leur fille, de Saint-Gilles (Gard) ; Madame et Monsieur Louis PARAZINES et leurs enfants ; Madame veuve Léon CHANSAREL ; Les familles LACOSTE, DALOD, LABOURIANNE, ROQUES, CALVET, HELLES et tous les autres parents ont le douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

**Madame Joseph PARAZINES**  
née Louisa BRUGIÉ

leur épouse, belle-sœur, tante et cousine, décédée à Cahors, le 7 décembre 1929, à l'âge de 53 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu dimanche, 8 décembre, à 1 heure.

Le présent avis tient lieu de faire part. Réunion à la Maison mortuaire : 1, rue des Capucins.

**AVIS DE DÉCÈS**

Monsieur et Madame FRAYSSINET, née GENIES et leur fille Odette ; Monsieur et Madame GENIES et leur fille Fernande ; Monsieur et Madame ROUQUIE et leurs enfants à Vers ; Monsieur et Madame THÉRON et leur fils à Larroque-des-Arcs ; Et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part du décès de

**Madame Marie GENIES**  
née ROUQUIÉ

décédée à Cahors, Place St-Urcisse, le 6 décembre 1929, dans sa 78<sup>e</sup> année, munie des sacrements de l'Eglise.

Le corps sera transféré dimanche matin à Saint-Géry (Lot) où auront lieu les obsèques.

**REMERCIEMENTS**

Les Familles HERMAIN, GAJAN, RAYMOND-COUDINES, BRUNET, SOULIE, TULET et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

**Madame Mathilde GAJAN**  
Ouvrière d'imprimerie

**La Maison François PENET**  
faïence, verrerie et autres articles.... prévient sa clientèle qu'elle vient de recevoir des stocks considérables de marchandises de toutes sortes : émail, saloir, pot à graisse, tuyaux pour construction et articles de ménage, etc.... à des prix défiant toute concurrence, malgré les hausses.  
Accourez tous visiter nos magasins.

**M. H. FABRE, horloger diplômé**  
12, rue St-James, CAHORS.  
prévient sa nombreuse clientèle qu'il se tient à sa disposition pour toute réparation de montres, pendules et horloges, même de mouvements compliqués, à des prix défiant toute concurrence. Spécialité de réparation d'horloges de clocher. Travail soigné garanti sur facture.

**TRÈS BONNES OCCASIONS**  
Une B 12, Conduite Intérieure, revisée à neuf. Très bon état. Bas prix.  
Un Cabriolet Peugeot, état neuf, sorti dans 1929. Prix intéressant.

Mathis



## De la musique en un tour de main

Plus de pile, plus d'accumulateurs, une simple prise de courant pour l'alimentation, et c'est tout.

La recherche des postes en un tour de main.

Tels sont les avantages que vous offre la COMBINAISON IDÉALE PHILIPS en vous donnant par surcroît la reproduction fidèle des meilleures émissions.

# PHILIPS

### 5.000 PHONOS GRATIS

à distribuer parmi les gagnants de notre CONCOURS qui se conformeront à nos conditions. Rempirez les 9 cases, de façon à obtenir 26 en additionnant dans tous les sens. Adresser votre réponse directement à ARYA, 22, rue des 4 Frères Palicot, PARIS (15<sup>e</sup>). Joindre, pour la réponse, une enveloppe timbrée à 0 fr. 50 portant votre adresse.

**PRÉVENEZ -- GUÉRISSEZ**  
les Grevasses, Gerçures, Engelures  
EN EMPLOYANT LE  
**CAMPURICE DU CANADA**  
Il vous conservera une peau douce et saine, même par les plus grands froids.  
La boîte 5 francs toutes pharmacies  
Dépôt : CAHORS, Pharmacie ORLIAG  
SOULLAG, Pharmacie BOUYER

**VOULEZ-VOUS RÉUSSIR**  
en TOUT ? Avoir l'Amour, la Santé, la Fortune ! Écrivez à F. MAJOIS, 59, rue Rochechouart, service 65, Paris (9<sup>e</sup>) et vous recevrez GRATUITEMENT la notice explicative sur les pouvoirs de la PIERRE STAURA, le plus puissant Talisman connu dans le monde entier.

**MACHINES À TRICOTER**  
« LA SEMEUSE »  
grande marque française  
la plus robuste  
la meilleur marché  
pour vous convaincre écrivez de suite à  
**G. FOURNEL**  
5, rue Lebon - RODEZ  
Apprentissage complet à domicile  
garanti sans augmentation de prix.  
Le meilleur des métiers, le plus facile à apprendre, celui qui coûte le moins à s'installer et qui rapporte le plus.

**200 fr.** p. sem. sans quitt. empl. pers. 2 sexes. Trav. fac. toute l'année. Timb. p. rép. CAVOR, 45, rue Lepic, PARIS.

**ON DEMANDE DAMES** pour tricot main chez soi, très bien payées. Joindre enveloppe timbrée avec adresse lisible à M<sup>me</sup> GRAZIANI, 259, rue de Bercy, PARIS.

**FABRIQUE SOIES** cotons à coudre & Laines à reprendre demandé dans toute la France, voyageurs visitant petit détail dans rayon de un ou deux départements seulement pour lancer produits. Commission variant de 5 à 15 % suivant tarifs. Affaire sans concurrence. Écrire d'urgence en indiquant Départements visités à l'AGENCE HAVAS, ST-ETIENNE, N° 1365.

**TRICOTEUSES** rec. entre. Jacquard. Laines. Soies. Cotons. Dépôt Fil. L. LOUIS D'OR. Pr. Gr. Catal. Echantil. appr. grat. - LA LABO-RIEUSE, 35, cours Pasteur, BORDEAUX.

**Bibliographie**  
**Au Tic Tac de la Vieille Pendule**  
(Contes quercynois)  
par Eugène GRANGIÉ

Un volume in-32 de cent pages avec portrait de l'auteur.

Prix : cinq francs  
En vente : A CAHORS  
LIBRAIRIE MEYZENC  
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

de toute manière, il sortira libre de sa cage.

Placé comme je le suis, je ne puis le voir que de dos. Je ne l'examine pas moins avec une curiosité intense et m'efforce de déterminer la classe sociale à laquelle il appartient.

Ce n'est pas un paysan ; ce n'est pas un ouvrier des villes. Ce que je peux dire, c'est qu'il est grand et mince et qu'il porte un complet presque élégant de coupe, quoique usé à la corde et maculé de taches. Il me donne l'impression d'un petit employé tombé dans la misère ou d'un domestique sans emploi. Je me réjouis intérieurement de son apparence calamiteuse. L'argent que je lui destine sera bien accueilli. Ma gratification, s'il se tire de là les braies nettes, paiera au centuple son temps de prévention.

Est-ce l'emprisonnement, l'enquête, la crainte de ne pouvoir se disculper qui l'ont mis en cet état ?... Le fait est qu'il a dans l'étroit espace où on l'a placé, la plus pitoyable attitude. Je ne peux pas voir son visage, mais je le sens tremblant de peur ; il se laisserait choir si ses gardiens ne le soutenaient.

Il finit par s'agripper aux barreaux de la cage. Ses mains s'agitent convulsivement. Il a des frémissements de l'échine et des épaules qui trahissent sa frayeur.

Il est là, la tête basse, et j'imagine qu'il doit être pâle comme je le suis moi-même, comme Béatrix l'est sûrement...

### Vient de paraître

## « Au Pays des Bombances »

par Ernest LAFON  
avec préface de Gustave GUICHES

Roman qui a reçu le plus chaleureux accueil en Quercy et dont les critiques de la grande presse font le plus vif éloge. M. Serge Barinax en a dit : « Ce qu'il faut retenir et ce dont on ne saurait assez féliciter l'auteur, c'est d'avoir voulu avant tout être quercynois, de l'avoir été dans le fond et dans la forme, car nous avons retrouvé, là, force de ces expressions qui ont la bonne saveur du terroir et donnent à l'œuvre sa vraie signification... »

En vente chez l'éditeur ou expédié contre remboursement : M. MEYZENC, 36, boulevard Gambetta, CAHORS. — Un gros volume de 350 pages, très belle édition, 12 francs.

### Un livre d'érudition et de poésie.

Pour bien connaître notre Quercy, dans le passé et dans le présent, il faut lire :

**Le Lot à petites journées**  
par Eugène GRANGIÉ  
préface de Léon Lafage,  
illustrations de Mlle Alice Millochau  
(Nouvelle édition)  
Berger-Levrault et Paul Meyzenc, éditeurs,  
Paris et Cahors, (chez tous les libraires)

Raymond REY  
Professeur de l'Université  
Docteur ès lettres

**La Cathédrale de Cahors**  
et les origines de l'architecture  
à coupes d'Aquitaine

**Les Vieilles Eglises Fortifiées**  
du Midi de la France  
Henri LAURENS, Editeur, PARIS

En vente : A CAHORS  
LIBRAIRIE MEYZENC  
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

EUGÈNE GRANGIÉ  
**Cahors-en-Quercy**  
(avec dessins de M<sup>lle</sup> Alice Millochau)  
1 vol. Prix : 6 fr.

En vente : A CAHORS  
LIBRAIRIE MEYZENC  
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

### Chemin de fer de Paris à Orléans

#### UNE BONNE NOUVELLE

pour les amateurs d'affiches illustrées  
Pour mettre à la portée de toutes les bourses la possession des magnifiques affiches illustrées dont le public a pu apprécier le charme dans ses gares, la Compagnie d'Orléans vient d'abaisser, au prix unique de 5 francs, le prix de vente de l'exemplaire.

Ces documents, soigneusement exécutés d'après les maîtres de l'affiche, satisfont les plus difficiles en raison de la variété des genres que comporte la magnifique collection de la Compagnie d'Orléans.

Cette collection vient de s'enrichir de nouveaux et superbes sujets : *Rocamadour* (Lot) de P. Commarmond, *le Tudy* (Finistère) de Hallo, *Quiberon* (Morbihan) de Symonod, qui seront suivis sans tarder de trois autres nouveaux sujets : *Château d'Amboise* (Constant Duval), *La Roque-Gageac* et *Estaing* (Hallo).

Demandez la liste des affiches mises en vente au bureau de la Publicité, 1, place Valhubert, à Paris, chargé de la vente et de l'expédition en France et à l'étranger.

Le paiement des affiches peut s'effectuer par mandats, chèques ou

chèques postaux (ajouter pour frais de port 0 fr. 50 par affiche).

Les amateurs auront également la faculté de se les procurer (sur place seulement) au même prix, à Paris, dans les bureaux suivants :

— Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines.  
— Bureaux de renseignements de la gare de Paris-Quai-d'Orsay et 126, Boulevard Raspail.

### Nouvelles réductions sur les prix des billets aller et retour de famille

Les billets d'aller et retour de famille à prix réduits, qui offraient déjà de sérieux avantages aux familles effectuant un parcours d'au moins 300 kilomètres, retour compris, en présentent maintenant de plus appréciables encore.

La famille doit se composer, comme précédemment d'au moins trois personnes, dont le père ou la mère, mais dans ce minimum, une personne peut être remplacée par un seul enfant de 3 à 7 ans au lieu de deux enfants de 3 à 7 ans antérieurement.

D'autre part, le billet peut comprendre, en plus des domestiques, un chauffeur par voiture remise au transport.

Enfin, la réduction de prix est consentie à partir de la deuxième personne au lieu de la troisième personne primitivement. Elle est de 25 0/0 pour la deuxième personne, de 50 0/0 pour la troisième personne et de 75 0/0 pour les suivantes.

Des réductions supplémentaires, variant de 10 à 45 0/0, sont accordées aux familles de trois personnes au minimum effectuant un parcours total d'au moins 400 kilomètres.

### L'AMÉRIQUE DU SUD

Via Bordeaux

Il est rappelé au Public les facilités offertes pour les relations avec l'Amérique du Sud via Bordeaux.

Sur présentation d'un billet de passage des Compagnies Sud-Atlantique et Chargeurs-Réunis, conjointement avec un billet de chemin de fer pour Bordeaux, les bagages sont enregistrés directement à Paris-Quai-d'Orsay pour la destination définitive, après visite par la Douane. L'enregistrement est fait à

Paris-Quai-d'Orsay la veille du jour fixe pour le départ des paquebots de Bordeaux. Des dispositions spéciales sont en outre prévues pour amener les voyageurs, sans changer de voiture, jusqu'au quai d'embarquement.

Dans le sens du retour, les bagages à destination de Paris peuvent être enregistrés directement à bord du paquebot, avant son arrivée à Bordeaux. La visite de ces bagages par la Douane n'a lieu qu'à la gare de Paris-Quai-d'Orsay, et tout est fait pour faciliter aux voyageurs le plus possible, comme à l'aller, la traversée de Bordeaux.

### LE MAROC

à moins de 45 heures de Paris

Touristes qui craignent les longues traversées et hommes d'affaires pressés appelés au Maroc, profitez des nouveaux horaires espagnols qui fonctionneront à partir du 15 mai prochain. Vous pourrez aller de Paris à Tanger en moins de 45 heures, en partant de Paris par le train de luxe Pyrénées-Côte d'Argent (Paris-Quai d'Orsay 20 h. 40).

Vous arriverez à Madrid-Nord à 20 h. 35 et pourrez repartir le soir même de Madrid-Atocha à 21 h. 35.

C'est la voie la plus rapide, la seule ne comportant guère que 2 h. 1/2 de mer.

### Facilités pour la livraison à domicile des bagages dans Paris

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à la faire connaître dès la gare de départ. A l'arrivée, ils présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans la salle des bagages des gares du Quai d'Orsay ou d'Austerlitz en remettant leur commande de livraison et, le cas échéant, leurs clés, s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'Octroi.

Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur domicile débarrassés de tout souci.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant : L. PARAZINES.

## La Phosphide Garnal

MÉDICATION IODO-TANNIQUE PHOSPHATÉE  
Remplace agréablement et avantageusement  
L'HUILE DE FOIE DE MORUE

Dans son traité des « Médicaments Usuels », 5<sup>e</sup> édition, page 138, M. le Docteur MARTINET affirme que « les iodo-tanniques constituent, avec l'huile de foie de morue, les arsenicaux, le climat marin, les bains salés, la médication de choix du lymphatisme et de la scrofule ».

### ACTIONS ET INDICATIONS de

la **PHOSPHIDE GARNAL**  
Spécifique du lymphatisme par son iode — Astringent  
Tonique par son tannin  
Rominéralisant par son phosphate de chaux

### La PHOSPHIDE GARNAL

est indiquée

- 1° dans tous les états lymphatiques : lymphatisme, scrofule, adénopathies, hypertrophies amygdaliennes, végétations adénoïdes ;
- 2° dans la convalescence des maladies infectieuses, les états dépressifs, les états pré-tuberculeux et les premiers stades de la tuberculose pulmonaire ;
- 3° dans les états où la déminéralisation prédomine : rachitisme, arrêt de croissance, phosphaturie, prédispositions tuberculeuses, hypophysies, etc., etc.,

### Mode d'emploi :

Une cuillerée à soupe à un verre à madère (suivant l'âge) au début de chacun des deux principaux repas.

Prix du flacon (impôt compris) : 14 francs

Laboratoire de la **PHOSPHIDE GARNAL**  
CAHORS — 97, boul. Gambetta — CAHORS

Feuilleton du « Journal du Lot » 40

## DANS LA TOURMENTE

ROMAN ADAPTÉ DE L'ANGLAIS  
par E.-Pierre LUGUET

### CHAPITRE XV

LE VOILE NOIR

Vingt minutes, vingt longues minutes s'écoulaient. Tous les yeux se tournèrent vers une sorte de balcon de bois dans l'angle, à droite de la Cour. Une petite porte, pratiquée dans la muraille, s'ouvrit ; les membres du grand jury entrèrent, défilèrent et se placèrent en ordre sur le balcon. Le président du grand jury brandit une longue gaine, sorte de canne à pêche, à l'extrémité de laquelle il a fixé un papier et, par ce procédé primitif, tend ce papier au gentleman, qu'on a désigné comme étant le greffier des assises.

« Quelle puérilité que ce formalisme antique ! » me dis-je à moi-même. Le greffier détache le papier, y jette un coup d'œil et, s'adressant au grand jury :

— Donc, gentlemen, dit-il, vous rendez un verdict affirmatif, renvoyant William Evans devant la cour pour assassinat ?

— Oui, répondit le président du jury avec solennité.

Je serre les dents de rage. Les imbéciles ! Si des gens cultivés comme ceux qui siègent là se trompent aussi grossièrement, que pouvons-nous attendre du jury ordinaire (1). J'essaie de me tranquilliser en me disant que le grand jury n'a pas jugé l'homme, mais simplement des présomptions de culpabilité. J'ai, fort heureusement, en effet, entendu l'admonestation du président. En quoi peuvent bien consister ces présomptions ? Hélas ! nous ne le saurons que trop tôt.

Le greffier se lève une fois de plus et, sans paraître s'adresser à quelqu'un en particulier, prononce :

— Amenez le prisonnier !  
Un dernier effort de courage... Je sens ma femme trembler de tout son corps contre moi. Sa main est devenue froide comme marbre. Une rumeur, celle de l'approche d'un événement longtemps attendu, parcourt la foule. Tous les yeux se portent vers un point unique, le box des prévenus.

Il me semble que je vais défaillir, un brouillard passe devant mes yeux et m'empêche de rien voir. Le malaise se dissipe. Je regarde. Le box n'est plus inoccupé. Flanqué de deux vigoureux policemen, l'accusé s'y tient maintenant — l'homme pour qui je ne dois plus rien craindre, puisque

de toute manière, il sortira libre de sa cage.

Placé comme je le suis, je ne puis le voir que de dos. Je ne l'examine pas moins avec une curiosité intense et m'efforce de déterminer la classe sociale à laquelle il appartient.

Ce n'est pas un paysan ; ce n'est pas un ouvrier des villes. Ce que je peux dire, c'est qu'il est grand et mince et qu'il porte un complet presque élégant de coupe, quoique usé à la corde et maculé de taches. Il me donne l'impression d'un petit employé tombé dans la misère ou d'un domestique sans emploi. Je me réjouis intérieurement de son apparence calamiteuse. L'argent que je lui destine sera bien accueilli. Ma gratification, s'il se tire de là les braies nettes, paiera au centuple son temps de prévention.

Est-ce l'emprisonnement, l'enquête, la crainte de ne pouvoir se disculper qui l'ont mis en cet état ?... Le fait est qu'il a dans l'étroit espace où on l'a placé, la plus pitoyable attitude. Je ne peux pas voir son visage, mais je le sens tremblant de peur ; il se laisserait choir si ses gardiens ne le soutenaient.

Il finit par s'agripper aux barreaux de la cage. Ses mains s'agitent convulsivement. Il a des frémissements de l'échine et des épaules qui trahissent sa frayeur.

Il est là, la tête basse, et j'imagine qu'il doit être pâle comme je le suis moi-même, comme Béatrix l'est sûrement...

Je ne laissai pas, malgré mon angossante préoccupation, de m'étonner de la pitieuse contenance de l'accusé. Je ne regrettais pas notre décision et j'étais toujours prêt à laisser le sacrifice s'accomplir, fût-ce au prix du bonheur de ma vie, mais je dois à la vérité de dire que cette lâcheté détestait à mes yeux la plus grande partie de la sympathie que je devais à son infortune imméritée.

Il est facile de supposer ce qu'on ferait dans telle ou telle circonstance, à la place de telle ou telle personne. Mais il me semblait pouvoir affirmer que, dans un cas semblable, me sachant injustement accusé et fort de mon innocence, j'aurais levé la tête et affronté hardiment juge, jurés et accusateur public. Même en faisant la part de l'émotivité personnelle, tous mes sentiments de dignité se révoltaient à la vue de ce misérable, de cette loque humaine, terrorisée et à demi-effondrée dans sa stalle.

« Que ne te tiens-tu plus droit, malheureux ? Est-ce que celle qui t'accompagne ne suit pas tes moindres mouvements avec un intérêt plus passionné encore que moi-même ? Qu'as-tu à craindre ? Allons, relève-toi ; ton attitude humiliée et suppliante est une torture de plus pour la femme sublime qui va te sauver tout à l'heure et qui regrette peut-être d'avoir consenti à attendre. »

Chaque mouvement de l'inculpé a

son réflexe chez Béatrix, dont je sens la main s'agiter convulsivement. Le greffier lit l'acte d'accusation :

« ...En conséquence de quoi William Evans est renvoyé devant ses juges pour avoir traité, avec préméditation, férocité et guet-apens, frappé et tué sir Merwyn Ferrand, baronnet. »

Tandis que la lecture se poursuit, Béatrix murmure à mon oreille :

— Jacques, c'est plus affreux encore que je ne l'avais prévu ; c'est plus que je n'en puis supporter... Oh ! la torture que doit endurer cet homme ! Lui aussi peut-être a une femme qui l'aime... Elle est peut-être ici. Pensez à ce qu'elle doit souffrir !... Que faire ? Mon Dieu ! Que faire ?

— Rien, répondis-je, attendre et espérer.

— Ne pouvez-vous demander à lui parler ou, par quelque moyen, lui faire tenir un message ? Ne pouvez-vous lui conseiller de ne pas tant se désespérer, lui dire qu'au moment suprême on le sauvera, que le véritable meurtrier avouera. Jacques, faites cela, je vous en supplie, nous le devons !

— Impossible. Ce serait nous perdre. Chut ! ma chérie, soyez calme et écoutez.

La lecture de l'acte est terminée. Le greffier se tourne vers le délégué :  
— Êtes-vous coupable ? Ou non

coupable ? lui demanda-t-il d'une voix claire (1).

Bien peu de personnes dans l'auditoire doutent de la réponse. Un silence si profond s'établit que l'on entendrait tomber une épingle. Toute l'assistance est avide d'entendre le son de voix du prisonnier. Je suis le premier, on le pense bien, à tendre l'oreille. Je ne veux pas perdre un mot de la défense de cet homme.

Une pause... une pause interminable. L'accusé ne comprend peut-être pas ce qu'on attend de lui. Peut-être la frayeur paralyse-t-elle sa langue. L'un des policemen lui touche légèrement l'épaule et lui parle bas. Pas de réponse.

Béatrix pousse un long gémissement. « C'en est trop, gémit-elle à voix basse, je n'en puis plus ! »

Elle se dérobe à mon étreinte, rejette son voile en arrière et se dresse de toute sa hauteur, face à la cour. J'ose à peine la regarder. Sur son visage, d'une pâleur de cire, se lit une détermination farouche. Je me prends la tête dans les mains et demande au ciel de nous foudroyer sur place. Tout est fini ! J'ai perdu la partie !

(A suivre)

(1) Encore un point sur lequel le procédé anglais diffère essentiellement de la nôtre. Avant de procéder aux débats, on demande à l'accusé s'il avoue ou non. Cela s'appelle plaider coupable ou non coupable. Si l'accusé se sent convaincu d'avance, il a parfois avantage à plaider coupable, parce que le jury peut lui tenir compte de son aveu (N. du tr.).

Tous droits de reproduction, traduction, adaptations théâtrales et cinématographiques, émissions par T. S. F., réservés pour tous pays.